

Éco-info

Réduire sa contribution au smog

Le smog résulte directement de l'activité humaine – rejets polluants dans l'air de nos logements, nos entreprises et nos véhicules. Vous ne réalisez sans doute même pas à quel point vos activités quotidiennes contribuent à polluer l'air. Vous pouvez donc faire plusieurs choses pour réduire les émissions polluantes dans l'air:

- **Consommer moins d'énergie :** En Ontario, l'énergie est produite par des sources diverses, y compris des centrales alimentées au gaz, au mazout et au charbon qui rejettent des polluants dans l'air. Vous réduirez votre consommation d'énergie en éteignant la lumière et l'ordinateur quand vous quittez une pièce. Pensez aussi à étendre le linge pour le faire sécher au lieu de le mettre dans la sècheuse. Comme les climatiseurs sont très énergivores, vous réduirez nettement la consommation d'électricité en montant la température d'un ou de deux degrés. Installez un thermostat programmable et utilisez des appareils à haut rendement énergétique.
- **Réduire l'utilisation de son véhicule :** Les gaz d'échappement des voitures, des camions et des autobus contribuent beaucoup au smog en Ontario. Si possible, marchez, prenez votre bicyclette ou les transports en commun. En plus, marcher vous tiendra en forme et en bonne santé.
- **Être un automobiliste écologique :** Vous consommerez moins de carburant avec un véhicule bien entretenu. De plus, vous réduirez la consommation et la pollution de votre véhicule en arrêtant le moteur à l'arrêt et en respectant les limites de vitesse.
- **Utiliser des produits non nocifs pour l'air :** Évitez les produits chimiques, comme les vaporisateurs ou produits nettoyeurs en aérosol, la peinture à base d'huile et les pesticides, car ils polluent l'air à l'intérieur comme à l'extérieur. Optez pour des appareils ménagers portant le symbole EnerGuide et achetez des produits de consommation arborant le logo

écologique du gouvernement fédéral
(eco-logo).

Quand le ministère de l'Environnement diffuse un avis de smog, il est particulièrement important de réduire les émissions polluantes. Pour faire votre part :

- Laissez votre véhicule à la maison; rendez-vous au travail d'une autre façon.
- Organisez une téléconférence plutôt que de vous déplacer à une réunion.
- Réduisez les trajets en auto en regroupant toutes les courses. Éteignez le moteur à l'arrêt.
- Réglez votre thermostat (chauffage et climatisation) de manière à réduire la consommation d'électricité et éteignez la lumière quand vous n'en n'avez plus besoin.
- Évitez la peinture à base d'huile et les vaporisateurs et produits nettoyants en aérosol.

N'utilisez pas de petites machines qui fonctionnent à l'essence, comme les tondeuses à gazon, les tronçonneuses et les souffleuses à feuilles. Une tondeuse à l'essence pollue autant en une heure qu'une voiture qui roule sur plusieurs milliers de kilomètres.

La qualité de l'air

La qualité de l'air affecte votre santé. Comme elle peut changer tous les jours, vous devez savoir quel est le degré de pollution de l'air ambiant et comprendre comment l'on est affecté par un air de mauvaise qualité.

Le ministère de l'Environnement diffuse chaque jour des données sur la qualité de l'air. Il analyse régulièrement l'air de l'Ontario et diffuse au public l'Indice de la qualité de l'air.

L'Indice de la qualité de l'air s'inscrit sur une échelle allant de 0 à 100+ divisée en cinq catégories. Plus l'Indice est bas, plus l'air est de bonne qualité. L'Indice tient compte de six polluants atmosphériques, dont les deux plus courants sont l'ozone au niveau du sol et les particules fines.

0-15	Très bon
16-31	Bon
32-49	Moyen
50-99	Mauvais
100+	Très mauvais

Que mesure-t-on?

L'ozone au niveau du sol est produit par la réaction chimique au rayonnement solaire des polluants rejetés par diverses sources, dont les véhicules, les raffineries et les usines chimiques. L'ozone au niveau du sol, qui est un polluant nocif, ne doit pas être confondu avec l'ozone de la haute atmosphère qui protège la Terre des rayons ultraviolets du soleil.

Les petites poussières dans l'air, appelées particules fines, sont dangereuses pour la santé, car elles pénètrent profondément dans les poumons en passant par le nez et la gorge. Ces particules sont produites par la combustion des carburants, comme le charbon, le mazout, le diesel ou le bois. Les matières particulaires proviennent des émissions de diverses sources, des centrales électriques aux poêles à bois, en passant par les véhicules. De plus, on les trouve dans la poussière transportée par le vent et elles sont produites par l'usure des pneus et des garnitures de frein.

Si les prévisions indiquent que la qualité de l'air sera mauvaise de manière générale et persistante et que l'Indice de la qualité de l'air dépassera 49 dans les prochaines 24 heures, le ministère émet un avis de smog et donne des conseils à suivre.

Pour plus de renseignements sur la qualité de l'air : www.qualitedelairontario.com.